



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Conseil municipal du 23 juin 2020

**Note de synthèse à l'attention
des conseillers municipaux**

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	3
I] LES FINANCES LOCALES A L'AUBE DE 2020.....	4
1.1. Environnement macroéconomique en 2019	4
1.2. Les conséquences macro-économiques de la crise sanitaire	4
1.3 L'environnement des collectivités locales	5
1.4 Expérimentation du compte financier unique et passage à la nomenclature M57.....	6
II] RETOUR SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019.....	7
2.1. Une vue globale entre la prévision budgétaire et son exécution	7
2.2. Le résultat cumulé en 2019.....	9
2.3. Quelles évolutions entre les exercices budgétaires 2018 & 2019 ?.....	10
2.4. Quel autofinancement pour 2019 ?.....	14
2.5 La section d'investissement	15
III] UNE VISION PROSPECTIVE DE NOS FINANCES ET DE NOTRE ENDETTEMENT	19
3.1. Les investissements structurants prévus pour le mandat 2020-2026.....	19
3.2. L'état de notre dette.....	19
3.3. Notre prospective d'investissement	22
IV] LES PRINCIPAUX FACTEURS D'EVOLUTION DU BP 2020	26
4.1. Les conséquences de la crise épidémique sur les finances communales	26
4.2. Les évolutions budgétaires en section de fonctionnement	27
4.3. Les évolutions budgétaires en section d'investissement	28
ANNEXE.....	29

INTRODUCTION

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire, détaillé notamment à l'article L2312-1 du CGCT et défini comme suit :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. »

Les nouvelles dispositions introduites par la Loi NOTRE « *Nouvelle Organisation Territoriale de la République* », complétées par un décret paru le 24 juin 2016 imposent que le DOB s'appuie sur un rapport relatif aux orientations budgétaires, aux engagements pluriannuels et à la structure & la gestion de la dette.

Le DOB est également l'occasion d'exposer et de partager les éléments de contexte qui président à la construction du budget primitif. Ces éléments sont de plusieurs ordres.

Économiques tout d'abord. Il est aujourd'hui admis que dans l'économie mondialisée que nous connaissons, chaque pays, chaque économie et chaque zone géographique sont de plus en plus interconnectés. Il en ressort par conséquent un jeu de dominos où l'activité économique mondiale influence l'état de notre économie nationale et de ses finances publiques qui viennent à leur tour impacter les collectivités territoriales en général et le budget des villes en particulier.

Les éléments du DOB retracent également des choix politiques. L'exécutif présente, à travers ce document, les principaux objectifs qu'il s'est fixé.

- ✓ L'amélioration de la capacité d'autofinancement en vue d'investissements structurants.
- ✓ La définition de notre capacité d'investissement pour les années futures.

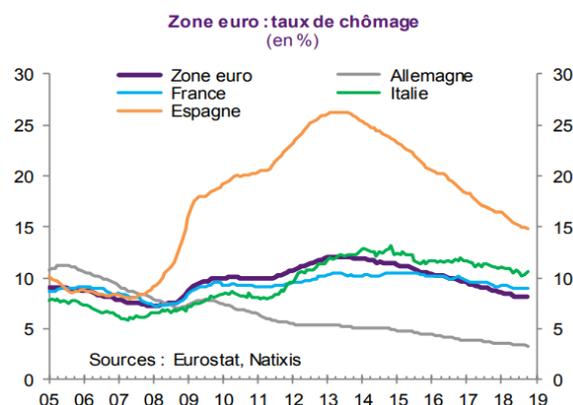
C'est fort de cet exposé de contexte que seront mises en lumière les principales orientations budgétaires proposées concernant le BP 2020.

I] LES FINANCES LOCALES A L'AUBE DE 2020

1.1. Environnement macroéconomique en 2019

La diminution de la croissance dans la zone euro, observée en 2018 avec un taux de 1,8%, se poursuit en 2019 avec une croissance ramenée à 1,2%. Les craintes des investisseurs internationaux, notamment vis-à-vis du *Brexit* et des politiques protectionnistes et de la Chine et des Etats-Unis, plombe les commandes à l'export. Si en Allemagne, très dépendante des exportations, cela entraîne une diminution du PIB ; en France, la croissance manufacturière dépasse les estimations avec une croissance de 0,7 %, grâce à une augmentation de la demande intérieure.

Le suivi des indicateurs avancés témoigne une amélioration de l'environnement économique en France depuis le mois de février, sans pour autant remonter au niveau d'octobre 2018. Toutefois, il s'agit d'une hausse à rebours de l'ensemble de la zone euro dont les indicateurs continuent à être en zone de récession. Ces perspectives font craindre un recul à moyen terme de la consommation européenne ainsi que des investissements, notamment en cas de changement de politique des taux d'intérêts.



La faible croissance n'a pas empêché la poursuite de la diminution du chômage dans la zone euro, passant de 8% à 7,5% entre octobre 2018 et 2019. Ce taux se rapproche du taux de chômage structurel de la zone euro, limitant les gains de productivité potentiels et devrait donc se stabiliser à court terme. Le taux de chômage français a suivi la même tendance sur la période, passant de 9% à 8,5% (2,52 millions de chômeurs).

Les indicateurs sont plus défavorables au niveau régional, dans lequel le Bas-Rhin est le département au dynamisme économique le plus fort. Nous pouvons prendre par exemple l'emploi salarié total avec une croissance de 0.7% en 2019 dans le Bas-Rhin, contre 0.7% dans le Grand Est et 1,1% au niveau national. Cette hausse du nombre d'emplois est tirée par les demandes dans l'agriculture et dans la construction, alors que la demande en intérim plonge.

1.2. Les conséquences macro-économiques de la crise sanitaire

L'épidémie de Covid-19 est toujours à l'ordre du jour, ses effets sur l'activité économique sont encore en cours. De ce fait, les estimations de l'impact de l'épidémie sur l'économie comportent une grande marge d'erreur.

De 1,2 %, la croissance de la zone euro est fin avril estimée entre -7,5 % et -6 %. Après une hausse de 1,3 % en 2019, le PIB français devrait quant à lui se contracter de l'ordre de 7 à 9 %. Les premières analyses prévoient une inflation sous le 1% sur les premiers mois avant une reprise économique dont les conséquences sur l'inflation sont très incertaines.

Le recours massif au chômage partiel, estimé aujourd'hui à 24 milliards d'€ ; le fonds de solidarité dédié aux TPE et indépendants (7 milliards d'€ annoncés par le gouvernement) ainsi que les prêts accordés par l'État ou garantis par celui-ci vont augmenter fortement le déficit public, estimé entre 7,5 % et 9 % du PIB en 2020. La dette totale de la France devrait s'élever aux alentours de 112 % en 2020.

A long terme, il est à prévoir des lois de finances à partir de 2021 prévoyant de fortes diminutions des dépenses publiques. Il serait alors à craindre une diminution des dotations de l'État pour les collectivités locales. Plus globalement, la contraction de l'économie devrait entraîner une chute de recettes de la fiscalité. Si la chute devrait surtout être ressentie sur la fiscalité appliquée aux entreprises, elle devrait aussi toucher le marché de l'immobilier, faisant donc diminuer la fiscalité liée aux droits de mutation et aux opérations d'aménagement.

La diminution des recettes des collectivités publiques devrait également impacter leur capacité à proposer des subventions, ayant un impact négatif sur les investissements pris par les pouvoirs publics.

1.3 L'environnement des collectivités locales

Après une année de relative pause législative pour les collectivités, le Projet de Loi de Finances 2020 poursuit les dynamiques des lois précédentes :

- La suppression de la Taxe d'Habitation est confirmée pour 80% des ménages, les 20% restants verront la suppression étalée jusqu'en 2023. La recette sera remplacée pour les communes par la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2021. Il y a donc rupture du lien fiscal avec la commune pour les locataires.
- Un coefficient de correction est utilisé pour compenser les écarts entre les deux recettes. Ainsi, à Oberhausbergen, « sous-compensée », une part de taxe foncière venant d'une commune « surcompensée » lui sera versée. L'opération coûtera 1 milliard d'euros à l'Etat.
- Les valeurs locatives servant de calcul à la taxe d'habitation sont gelées en 2020.
- Il n'y a pas de pouvoir de taux concernant la taxe foncière en 2020.
- La Dotation Globale de Fonctionnement est stabilisée à 49,8 milliards d'euros en 2020 avec une hausse de la part variable pour la péréquation (180 millions d'euros).

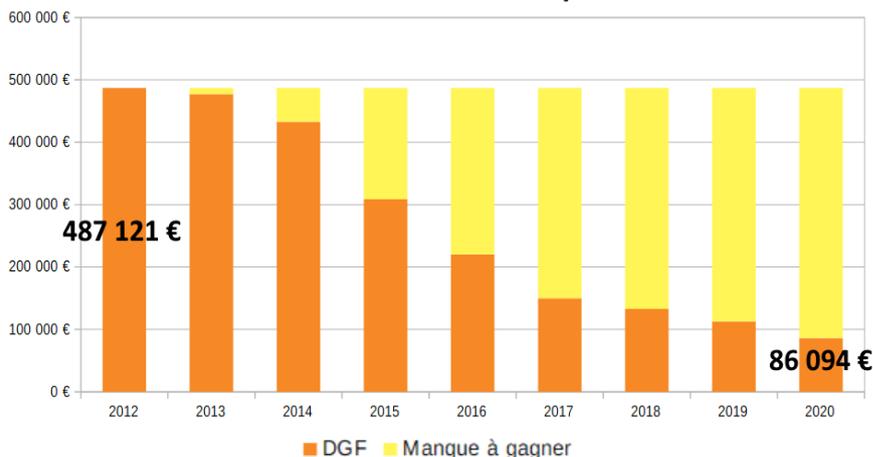
Le rapport de la Cour des Comptes témoigne des hausses de recettes de fonctionnement «classiques », avec une hausse nette des ressources fiscales et de reversements de 5 milliards d'euros.

La contractualisation mise en place dans les grandes collectivités, également appelée « pacte de Cahors » a permis dans la grande majorité la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Toutefois, la Cour des Comptes s'inquiète du non suivi des objectifs de désendettement prévus au sein des lois de programmation ainsi que de la maîtrise des hausses de dépenses des budgets annexes des collectivités.

La Cour des Comptes se préoccupe également du manque d'études d'impact *a priori* et *a posteriori* concernant les impacts locaux des lois de finances. Elle en appelle également à une nouvelle remise à plat de la répartition des compétences. Cette nouvelle répartition se ferait essentiellement par un nouveau renforcement des compétences régionales.

Ces contraintes nouvelles s'ajoutent à la diminution du montant de la dotation versée par l'Etat aux collectivités dont le détail pour Oberhausbergen est présenté.

Evolution de la DGF depuis 2012



1.4 Expérimentation du compte financier unique et passage à la nomenclature M57

Après avis favorable de la commission finances du 26 juin 2019, la commune de Oberhausbergen s'est portée candidate à l'expérimentation du compte financier unique. Cette expérimentation, ouverte par la loi de finances de 2019, doit permettre la substitution du binôme compte administratif / compte de gestion à l'horizon 2023. Elle ne concerne pas le budget du CCAS.

L'intérêt du compte financier unique est de proposer un document mêlant les données comptables et budgétaires, afin d'obliger à une collaboration en bonne intelligence entre le comptable et l'ordonnateur, d'avoir un suivi plus régulier des écarts éventuels entre ces données mais aussi de rendre les données plus claires pour un public possédant peu de connaissances techniques.

Ainsi, les données synthétiques du compte financier unique seront celles de la trésorerie, tandis que les données plus précises seront fournies par la commune.

Afin de suivre cette expérimentation, la commune change à partir de 2020 de plan comptable en passant à la nomenclature M57. Cette nomenclature, déjà utilisée par les métropoles, reprend les grands principes et les comptes des nomenclatures communales, départementales et régionales, afin de pouvoir s'adapter à toutes les compétences qu'une collectivité peut exercer, entraînant la quasi-suppression des charges exceptionnelles. Un travail de répartition des comptes, notamment pour les immobilisations, a donc été réalisé en novembre-décembre dernier.

Les normes comptables de la M57 reprennent pour l'essentiel celles existantes, mais en apportant de nouvelles possibilités qui doivent être précisées dans un règlement budgétaire et financier. Ce règlement est voté lors de la séance du conseil municipal validant le budget primitif mais avant le vote de ce dernier. La principale possibilité nouvelle apportée par cette nouvelle norme est la fongibilité des crédits. En lieu et place des dépenses imprévues est laissée la possibilité de prévoir un montant, pouvant aller jusqu'à 7,5% des dépenses réelles de la section, qui peuvent être versées d'un chapitre à un autre.

II] RETOUR SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

2.1. Une vue globale entre la prévision budgétaire et son exécution

LES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Budgété 2019	Réalisé 2019
Chap 011	Charges à caractère général	1 393 000 €	1 392 790 €
Chap 012	Dépenses de personnel	2 720 000 €	2 700 147 €
Chap 014	Atténuation de produits	68 000 €	60 204 €
Chap 65	Autres charges de gestion courante	299 500 €	281 253 €
Chap 66	Charges financières	160 000 €	160 300 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	5 000 €	3 506 €
Chap 022	Dépenses imprévues	50 000 €	50 000 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 695 500 €	4 598 199 €
Chap 023	Virement de la section	275 700 €	275 700 €
Chap 042	Opérations d'ordres	180 000 €	178 005 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		455 700 €	178 005 €
TOTAL		5 151 200 €	4 776 204 €
LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		Budgété 2019	Réalisé 2019
Chap 013	Atténuation de charges	77 000 €	82 073 €
Chap 70	Produits du domaines & ventes	793 600 €	858 979 €
Chap 73	Impôts et taxes	3 620 500 €	3 646 373 €
Chap 74	Dotations, sub et participations	528 000 €	482 086 €
Chap 75	Autres produits de gestion courante	100 000 €	91 599 €
Chap 77	Produits exceptionnels	30 000 €	40 349 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		5 149 100 €	5 201 459 €
Chap 042	Opérations d'ordres	2 100 €	2 039 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 100 €	2 039 €
TOTAL		5 151 200 €	5 203 498 €

LES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Budgété 2019	Réalisé 2019
Chap 10	Dotations et fonds divers	10 000 €	- €
Chap 16	Remboursement du capital	340 000 €	337 724 €
Chap 20	Immobilisations incorporelles	35 000 €	26 394 €
Chap 21	Immobilisations corporelles	2 941 923 €	2 470 808 €
Chap 020	Dépenses imprévues	100 000 €	- €
	<i>Restes à réaliser</i>	81 756 €	
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 508 678 €	2 834 926 €
Chap 040	Virement de la section	2 100 €	2 039 €
Chap 041	Opérations d'ordres	1 300 €	1 298 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		3 400 €	3 337 €
TOTAL		3 512 078 €	2 838 263 €

LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT		Budgété 2019	Réalisé 2019
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	245 000 €	349 015 €
Compte 1068	Excédents fonctionnement capitalisés	491 711 €	491 711 €
Chap 13	Subventions d'investissement	360 000 €	359 054 €
Chap 16	Emprunts et dettes	1 600 000 €	1 880 000 €
Chap 21	Immobilisations corporelles	- €	1 440 €
Chap 27	Autres immo financières	1 300 €	1 298 €
	<i>Restes à réaliser</i>	232 860 €	
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 930 871 €	3 082 519 €
Chap 021	Virement de la section de fonct.	275 700 €	
Chap 040	Opérations d'ordres	180 000 €	178 005 €
Chap 041	Opérations patrimoniales	- €	1 298 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		455 700 €	179 303 €
<i>Excédent d'investissement reporté de n-1</i>		<i>125 507 €</i>	
TOTAL		3 512 078 €	3 261 821 €

Etant précisé que le « virement de section » (chapitre 023 en dépenses de fonctionnement & chapitre 021 en recettes d'investissement) n'est pas matérialisé par l'émission d'un mandat & d'un titre et n'apparaît donc pas dans le résultat du compte administratif.

2.2. Le résultat cumulé en 2019

			CA 2019		
			DEPENSES	RECETTES	Solde de l'année
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement		4 776 204 €	5 203 498 €	427 294 €
	Section d'investissement		2 838 263 €	3 261 821 €	423 559 €
			DEPENSES	RECETTES	Solde de l'année avec reports 2018
REPORTS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement				427 294 €
	Section d'investissement			125 507 €	549 066 €
TOTAL (réalisations + reports)			7 614 467 €	8 590 826 €	
					976 359 €

L'examen du résultat de notre compte administratif indique les points suivants :

- Le résultat global (incluant les reports de 2018) au CA 2019 serait de 976 k€
- En 2018, ce montant était de 617 k€

2.3. Quelles évolutions entre les exercices budgétaires 2018 & 2019 ?

2.3.1. Les dépenses de fonctionnement

LES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Réalisé 2018	Budgété 2019	Réalisé 2019	Différence 18-19	Evolution 18-19
Chap 011	Charges à caractère général	1 299 137 €	1 393 000 €	1 392 790 €	93 653 €	7,2%
Chap 012	Dépenses de personnel	2 602 342 €	2 720 000 €	2 700 147 €	97 805 €	3,8%
Chap 014	Atténuation de produits	91 955 €	68 000 €	60 204 €	- 31 751 €	-34,5%
Chap 65	Autres charges de gestion courante	229 725 €	299 500 €	281 253 €	51 528 €	22,4%
Chap 66	Charges financières	132 651 €	160 000 €	160 300 €	27 649 €	20,8%
Chap 67	Charges exceptionnelles	1 475 €	5 000 €	3 506 €	2 031 €	137,7%
Chap 022	Dépenses imprévues		50 000 €			
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 357 285 €	4 695 500 €	4 598 199 €	240 914 €	5,5%

a) Focus sur les « charges à caractère général »

Le chapitre 011 connaît une hausse de 7,2 % entre 2018 et 2019.

Cette différence s'explique par les principaux facteurs suivants :

- Contrats de prestations de services : + 52 k€ qui se décomposent principalement ainsi :
 - 17 k€ pour la démarche de démocratie participative Concert'O
 - + 10 k€ pour l'accompagnement informatique Agedis
 - + 10 k€ pour l'accompagnement du Centre de Gestion pour les risques psychosociaux ainsi que la réorganisation des archives
 - + 6 k€ pour les frais de ménage du nouveau périscolaire
 - + 5 k€ pour des frais de sécurisation incendie (SSIAP)

- + 11 k€ : Frais d'électricité dont :
 - 11 k€ de hausse au PréO après la réparation de la pompe à chaleur (les économies de gaz sont de l'ordre de 12 k€)
 - 4 k€ de consommations du nouveau périscolaire et du multi-accueil Saint-Sauveur

- + 37 k€ : Achats de spectacles du Pré'O : plusieurs « têtes d'affiches » en fin de saison 2018-2019 et début de saison 2019-2020. Dans ce montant est inclus la hausse des droits d'auteur lié aux hausses de fréquentation de la salle.

b) Focus sur les « charges de personnel »

Les charges de personnel sont détaillées à l'article 2.3.3.

c) Les deux dépenses du chapitre 014 sont en diminution

- - 24 k€ : Pénalité SRU pour manque de logements sociaux (régularisation d'un trop-versé de 2017)
- -7 k€ : Versement au FPIC (Contribution aux communes moins favorisées)

d) Les facteurs de hausse du chapitre 65 :

- + 56 k€ : L'augmentation du montant de Délégation de Service Public versé à l'AASBR en raison de l'extension de la délégation au Multi-Accueil « Saint-Sauveur »
- + 10 k€ : indemnités des élus (un adjoint en plus)

2.3.2. Les recettes de fonctionnement

LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		Réalisé 2018	Budgété 2019	Réalisé 2019	Différence 18-19	Evolution 18-19
Chap 013	Atténuation de charges	110 324 €	77 000 €	82 073 €	- 28 251 €	-25,6%
Chap 70	Produits du domaines & ventes	761 396 €	793 600 €	858 979 €	97 583 €	12,8%
Chap 73	Impôts et taxes	3 589 954 €	3 620 500 €	3 646 373 €	56 419 €	1,6%
Chap 74	Dotations, sub et participations	423 328 €	528 000 €	482 086 €	58 758 €	13,9%
Chap 75	Autres produits de gestion courante	104 558 €	100 000 €	91 599 €	- 12 959 €	-12,4%
Chap 77	Produits exceptionnels	54 253 €	30 000 €	40 349 €	- 13 904 €	-25,6%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		5 043 813 €	5 149 100 €	5 201 459 €	157 646 €	3,1%

Les principaux facteurs d'évolutions des recettes de fonctionnement sont :

- Les atténuations de charges (- 28 k€) lié à la diminution des congés maladies/maternité
- Les impôts et taxes (+ 56 k€) dont :
 - - 49 k€ pour les impôts locaux (1 280 k€ de taxe d'habitation + 1 300 k€ de taxe sur le foncier bâti + 35 k€ de taxe sur le foncier non bâti)
 - + 94 k€ pour les droits de mutation
 - + 11 k € pour la dotation de solidarité communautaire
 -
- Les produits des services et des domaines : + 98 k€ dont :

- + 45 k€ pour le périscolaire
 - + 11 k€ de ventes de billets du Pré'O Scène
 - + 24 k€ pour des occupations du domaine public, lié au chantier de Brondani route de Wolfisheim
 - + 7k€ de vente d'électricité des panneaux photovoltaïques du PréO
- Les dotations et subventions qui connaissent une hausse de 59 k€
- +74 k€ de recettes CAF : solde de la subvention de 2018 (75 k€) et acomptes pour 2019
 - - 18 k€ de dotations (Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation de Solidarité des Territoires)
- Les autres produits de gestion courante : - 13 k€ :
- - 9 k€ lié à la contre-passation sur 2018 des redevances d'occupation du centre sportif des clubs de football et de tennis
 - - 9 k€ de perte de loyer du multi-accueil rue des Vignes lié à la nouvelle convention avec l'AASBR
- Les produits exceptionnels : - 14 k € par absence de cession en 2019

2.3.3. Les dépenses et recettes liées au personnel

Les frais de personnel représentent la plus grande part des dépenses réelles de fonctionnement (environ 60% en 2019). Ce taux est élevé à Oberhausbergen, du fait d'une forte offre des services proposés à la population (quasi-intégralité des activités périscolaires et culturelles en « régie communale »).

Ces dépenses brutes sont minorées par les remboursements divers (mises à disposition, remboursement de la sécurité sociale) du chapitre 013 « Atténuations de charge ».

	2018	2019	Différence €	Evolution %
Charges de personnel "agents"	2 473 310 €	2 548 408 €	75 098 €	3,0%
Tickets restaurants	19 630 €	24 232 €	4 601 €	23%
Intérim	1 315 €	4 629 €	3 314 €	252%
FDMJC - Espace Jeune	27 194 €	42 976 €	15 782 €	58%
RAM	10 545 €	-	- 10 545 €	-100%
Assurance du personnel	42 148 €	47 461 €	5 313 €	13%
Régisseurs	24 699 €	31 042 €	6 343 €	26%
CDG 67	3 500 €	1 399 €	- 2 101 €	-60%
Total brut dépenses de personnel	2 602 342 €	2 700 147 €	97 805 €	3,8%

Remboursement charges de personnel (chapitre 013)	110 324 €	82 073 €	- 28 251 €	-26%
--	------------------	-----------------	-------------------	-------------

Total "net" dépenses de personnel	2 492 018 €	2 618 074 €	126 056 €	5,1%
--	--------------------	--------------------	------------------	-------------

La différence entre 2018 et 2019 est donc d'environ 98 000 € soit une hausse de 3,8%.

Les facteurs d'augmentation de la masse salariale entre 2018 et 2019 sont :

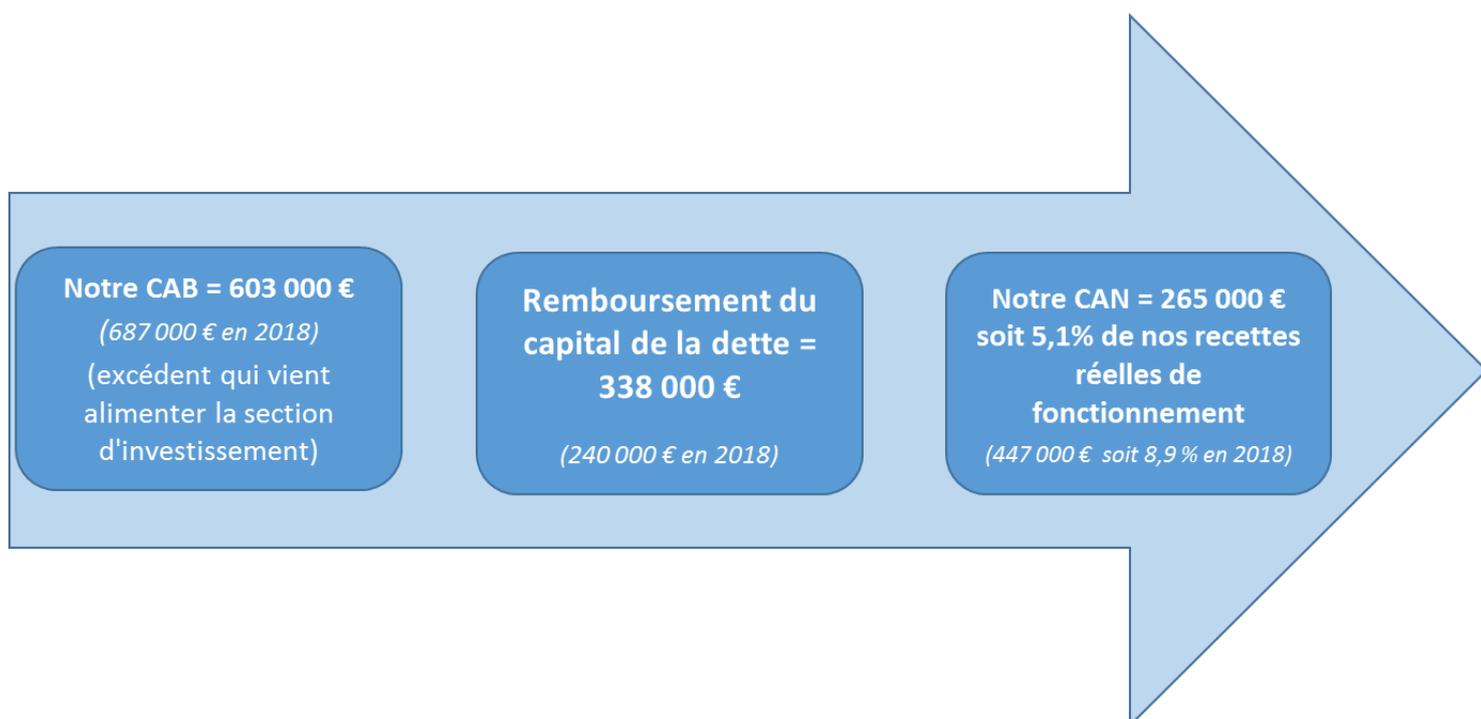
- ✓ + 45 k€ : Glissement Vieillesse Technicité
- ✓ + 15 k€ : Accueil des CM2 à l'Espace Jeune par la FDMJC lors de la pause méridienne
- ✓ + 10 k€ : Mise en place du RIFSEEP
- ✓ + 10 k€ : Nouvelle ATSEM en raison de l'ouverture d'une classe maternelle
- ✓ + 9 k€ : Doublon aux services techniques pour un départ à la retraite
- ✓ + 9 k€ : Arrivée d'un nouveau DGS, non-remplacement de l'assistante RH et économies sur les nouveaux arrivants à l'hôtel de ville
- ✓ + 8 k€ : Renfort de stagiaires pour le PréO Scène et la démarche Concert'O
- ✓ + 6 k€ : Augmentation de l'appel à des intermittents en raison de la hausse d'activité du PréO (spectacles et locations)

2.4. Quel autofinancement pour 2019 ?

Pour rappel, les principaux soldes intermédiaires de gestion d'une collectivité sont les suivants :

Capacité d'autofinancement brute (CAB) : Elle correspond à l'épargne de gestion de laquelle on retire les intérêts de la dette. Ce ratio permet de mesurer ce que la collectivité est en mesure de dégager pour financer ses investissements sans recours à l'emprunt.

Capacité d'autofinancement nette (CAN) : Ce ratio correspond au ratio précédent, la CAB, auquel on retire le montant correspondant au remboursement du capital de la dette.



La Commune pourra financer une partie de ses investissements à hauteur de 265 000 € par les excédents dégagés par la section de fonctionnement sans avoir besoin de trouver des recettes « extérieures ».

La dégradation de notre autofinancement est liée à la fois à une hausse des dépenses réelles de fonctionnement plus forte que nos recettes (respectivement une hausse annuelle de 5,5 % et 3,2%) et à une hausse de notre endettement, donc de nos annuités d'emprunt.

2.5 La section d'investissement

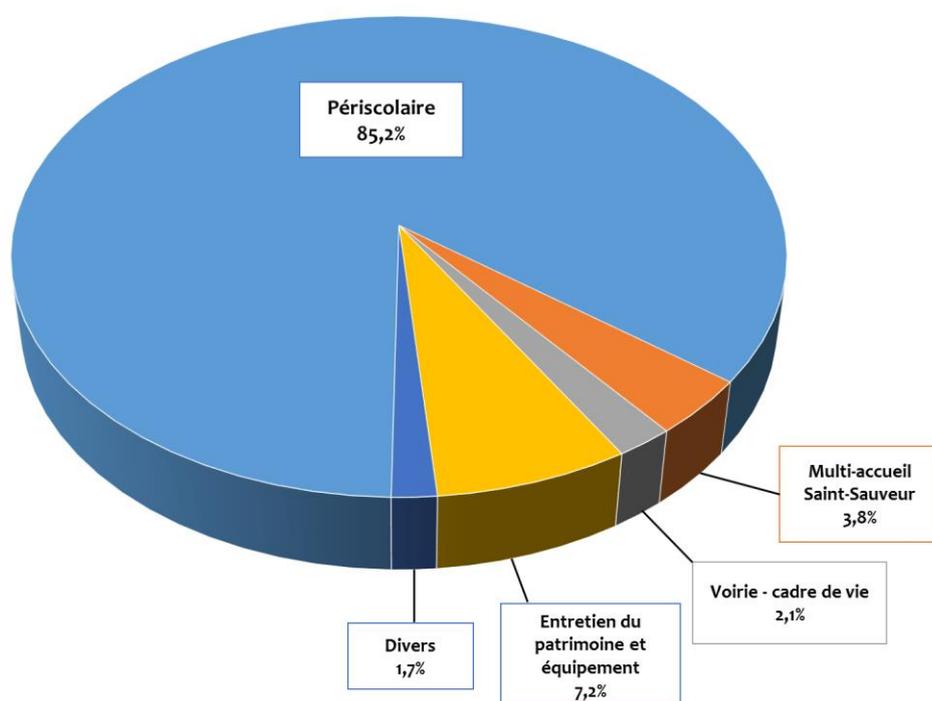
2.5.1. Les dépenses d'investissement

LES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Réalisé 2018	Budgété 2019	Réalisé 2019	Différence 18-19	Evolution 18-19
Chap 10	Dotations et fonds divers	- €	10 000 €	- €	- €	
Chap 16	Remboursement du capital	239 732 €	340 000 €	337 724 €	97 992 €	40,9%
Chap 20	Immobilisations incorporelles	600 €	35 000 €	26 394 €	25 794 €	4299,0%
Chap 21	Immobilisations corporelles	2 514 279 €	2 941 923 €	2 470 808 €	- 43 470 €	-1,7%
Chap 020	Dépenses imprévues		100 000 €	- €	- €	
	<i>Restes à réaliser</i>	 	81 756 €	 	 	
					- €	
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 754 611 €	3 508 678 €	2 834 926 €	80 315 €	2,9%

La section d'investissement regroupe deux postes de dépenses principaux :

- Le remboursement du capital de la dette qui suit les tableaux d'amortissement des emprunts
 - Augmentation de 98 000 € lié au tirage de ligne de prêts en 2018 et 2019 pour le financement des travaux du périscolaire.
- Les immobilisations
 - Incorporelles :
 - Frais d'études pour la construction d'un ERP quartier Prévert (7 800 €)
 - Création d'un nouveau site internet pour la commune et le Préo (15 000 €)
 - Logiciels et signatures électroniques (3 600 €)
 - Corporelles : Investissements structurants (chantier du périscolaire) et travaux d'amélioration dont vous trouverez le détail ci-dessous :

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN 2019



Les principales dépenses d'investissement pour l'année 2018 étaient :

- 1) Péricolaire « 112 route de Saverne » : 2 145 898 € (85,2 %)
- 2) Multi-accueil Saint-Sauveur : 96 192 € (3,8 %)
 - Mobilier et matériel électronique (50 358 €)
 - Travaux (45 834 €)
- 3) Voirie – Cadre de vie : 53 917 € (2,1 %)
- 4) Entretien du patrimoine et équipement : 181 687 € (7,2 %) dont,
 - Nouvelles décorations de Noël (13 927 €)
 - Mise en place de stores pare-soleils à l'école élémentaire (12 859 €)
 - Excavation de tombes échues du cimetière (17 904 €)
- 5) Divers : 42 086 € (1,7 %)

2.5.1.1 Point sur l'avancement financier du périscolaire

Bilan financier 2019 des différents postes de l'opération

	HT 2019	BP 2019	Différence
TOTAL Assistance à maîtrise d'ouvrage	26 080 €	40 000 €	-13 920 €
			-00 €
Annonces légales	371 €		371 €
OPC / CSPS & Contrôleur technique	21 220 €		21 220 €
Géomètre & études diverses	2 354 €		2 354 €
TOTAL Annonces légales & études diverses	23 946 €	45 000 €	-21 054 €
Raccordements aux réseaux & travaux divers	56 990 €	15 000 €	41 990 €
Désamiantage	14 600 €	-00 €	14 600 €
Mobilier	32 604 €	-00 €	32 604 €
Total travaux	1 581 145 €	1 180 928 €	400 217 €
Total maîtrise d'œuvre	48 076 €	50 000 €	-1 924 €
Total opération	1 783 441,32 €	1 330 928 €	452 513 €
	TOTAL TTC 2019		
	2 145 898 €		

Zoom sur l'exécution financière 2019 des travaux.

	Total estimation Maîtrise d'œuvre pour 2019 (C = A-B)	Réalisé sans avenant (D)	Différence réalisé - estimation (E = C-D)
Lot 1 Démolition	10 286 €	6 257 €	-4 029 €
Lot 2 Gros œuvre	107 096 €	301 839 €	194 743 €
Lot 3 Charpente	34 062 €	28 691 €	-5 371 €
Lot 4 Toitures	22 490 €	17 418 €	-5 072 €
Lot 5 Etanchéité	37 746 €	19 801 €	-17 945 €
Lot 6 Menuiserie extérieure	91 552 €	101 867 €	10 315 €
Lot 7 Brise soleil et stores	10 125 €	13 158 €	3 033 €
Lot 8 Serrurerie	58 718 €	7 488 €	-51 231 €
Lot 9 Echafaudages	938 €	5 138 €	4 200 €
Lot 10 Ravalement	59 117 €	56 022 €	-3 095 €
Lot 11 Plâtrerie, isolation et faux-plafonds	94 416 €	137 580 €	43 163 €
Lot 12 Ascenseur	26 900 €	26 900 €	0 €
Lot 13 Electricité	90 191 €	117 824 €	27 633 €
Lot 14 Chauffage ventilation	142 122 €	210 870 €	68 749 €
Lot 15 Sanitaire	75 600 €	99 024 €	23 424 €
Lot 16 Assainissement	65 465 €	82 689 €	17 223 €
Lot 17 Menuiserie intérieure bois	71 510 €	121 592 €	50 082 €
Lot 18 Mobilier sur mesure	42 111 €	69 687 €	27 576 €
Lot 19 Chapes / carrelage	22 385 €	28 280 €	5 895 €
Lot 20 Sols souples	25 233 €	30 219 €	4 986 €
Lot 21 Peinture intérieure	15 106 €	33 884 €	18 778 €
Lot 22 Aménagements extérieurs	75 358 €	77 944 €	2 586 €
Lot 23 Signalétique	2 400 €		-2 400 €
Total marché travaux	1 180 928 €	1 594 173 €	413 244 €
Maîtrise d'œuvre	49 895 €	48 076 €	-1 818 €
Total	1 230 823 €	1 642 249 €	411 426 €

Malgré un avancement conforme au plan des travaux par rapport aux prévisions, les dépenses faites pour le périscolaire sont de 2 146 000 € TTC contre 1 600 000 € prévues dans le plan pluriannuel de financement. Les tableaux ci-dessus nous montrent que cette augmentation des dépenses est en grande majorité à mettre au compte des dépenses de travaux.

L'estimation des dépenses concernant les différents lots a été faite en résultat de la documentation produite par la maîtrise d'œuvre qui a fortement sous-estimé l'avancement financier des travaux. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'un dérapage financier des travaux, les plans de paiement correspondant bien aux travaux et actes effectués. Cet avancement imprévu est donc à retrancher des dépenses à prévoir en 2020. D'autres dépenses comme celles du désamiantage étaient quant à elle imprévues.

Organisme	Montant notifié	Percu avant 2019	Percu en 2019	Reste à percevoir	% percu
DETR (Préfecture)	180 000 €		105 964 €	74 036 €	58,87%
DSIL (Préfecture)	199 166 €	59 750 €		139 416 €	30,00%
Conseil Départemental	160 000 €	18 116 €	90 990 €	50 894 €	68,19%
CAF	520 000 €	106 000 €	0 €	414 000 €	20,38%
Grand Est	47 080 €			47 080 €	0,00%
RGDS	<i>Non notifié</i>		1 440 €		
TOTAL	1 106 246,00 €	183 866,00 €	198 394,00 €	725 426,00 €	34,55%

Au contraire des dépenses, les subventions ont suivi un avancement prévisible. La majorité des subventions sont à débloquent au cours de la deuxième tranche des travaux ou à la fin de ceux-ci, correspondant aux 2/3 des subventions notifiées.

2.5.2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement 2019 sont principalement liées aux emprunts contractés pour financer les différents projets d'investissement.

LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2018	CA 2019	Différence N-1	Evolution N-1
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	73 858 €	349 015 €	275 157 €	372,5%
Compte 106	Excédents fonctionnement capitalisés	590 863 €	491 711 €	- 99 152 €	-16,8%
Chap 13	Subventions d'investissement	173 435 €	359 054 €	185 619 €	107,0%
Chap 16	Emprunts et dettes	1 550 000 €	1 880 000 €	330 000 €	21,3%
Chap 21	Immobilisations corporelles	4 922 €	1 440 €	- 3 482 €	-70,7%
Chap 27	Autres immo financières		1 298 €	1 298 €	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		2 393 078 €	3 082 519 €	689 441 €	28,8%

La consommation plus forte que prévue de nos lignes d'emprunt a causé une hausse de la dette en cours, et donc des échéances d'emprunt par rapport aux échéances budgétées. Pour faire face à ces remboursements en hausse, un virement de crédits de « dépenses imprévues » a été effectué afin de rembourser des intérêts de dette.

III] UNE VISION PROSPECTIVE DE NOS FINANCES ET DE NOTRE ENDETTEMENT

Introduction

L'année 2020 sera marquée par :

- La fin des travaux de rénovation du bâtiment situé au 112 Route de Saverne et l'installation des Coccinelles dans ces locaux
- La redéfinition du projet de rénovation du centre sportif.
- La définition du projet d'établissement recevant du public au quartier Prévert
- Le début de la déclinaison du Plan Climat 2030 voté par l'Eurométropole prévoyant notamment une baisse de la consommation énergétique de 30 % d'ici 2030.

Ces projets impacteront la section d'investissement. Afin de réaliser ces projets, la Commune d'Oberhausbergen va utiliser les différents leviers financiers dont elle dispose :

- ✓ L'autofinancement via les excédents de la section de fonctionnement
- ✓ Les subventions d'investissement de différents partenaires institutionnels

3.1. Les investissements structurants prévus pour le mandat 2020-2026

Ce DOB 2020 est l'occasion de poser les bases d'une réflexion sur le financement des investissements, à mettre en relation avec l'état de notre endettement.

Les contentieux concernant la zone de loisirs louée par M. Diebolt comprenant notamment le stade devrait nous conduire à acquérir le stade et y effectuer des aménagements. L'opération totale, estimée à 1 300 000 € devrait être réalisée dans la première moitié du mandat.

Le manque de conformité sécuritaire au Centre Sportif nécessite de lourds travaux, estimés pour une simple mise en conformité à 1 500 000 €. Ces travaux, afin de conserver les activités au centre, seraient lissés sur la période.

Les constructions au centre Prévert et l'installation de nouveaux habitants va entraîner également de nouvelles inscriptions scolaires que les écoles actuelles ne pourront supporter. La construction d'un établissement contenant un centre périscolaire ainsi qu'une école maternelle et élémentaire est à prévoir au quartier Prévert, dont le coût est aujourd'hui estimé à un peu plus de 6 000 000 €. L'opération s'effectuerait essentiellement sur la deuxième moitié du mandat.

Il s'agit donc de réaliser un plan d'investissement d'environ 8 800 000 € sur la période 2020-2026, à quoi viennent s'ajouter des investissements plus courants réalisés pour les différents services communaux chaque année et qui sont estimés à 2 050 000 € sur la période 2020-2026 ainsi que la fin des travaux de construction des Explorateurs sur l'année 2020 pour un montant estimé de 1 100 000 €.

Ce plan d'investissement nécessite donc une dépense totale estimée de 11 950 000 € sur la mandature.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveau périscolaire au 112 Route de Saverne	1 100 000						
Mise aux normes du Centre Sportif			400 000	400 000	300 000	200 000	200 000
Constructi on de l'ERP quartier Prévert	30 000				600 000	3 400 000	2 000 000
Achat et aménagements Stade Zone de Loisirs			1 100 000	200 000			
Dépenses d'investissements structurants	1 130 000	0	1 500 000	600 000	900 000	3 600 000	2 200 000

.2. L'état de notre dette

3.2.1. Caractéristiques de la dette au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2019, la commune avait un « Capital restant dû » (CRD) de **6 498 141 €** répartis dans deux établissements bancaires :

- Société de Financement Local (SFIL, ex « Dexia ») pour 850 000 €
- Crédit Mutuel pour 5 648 141 €

	CRD AU 31/12/N	Prêt "CM 1"	Prêt "CM 2"	Prêt Dexia/SFIL	Prêt "CM 4" (MA St Sauveur)	Prêt "CM FED" 2,25M	Prêt "CM 7" 2M	Prêt "CM 8" Prêt relais TVA
2017	3 645 597 €	1 110 964 €	1 484 633 €	1 050 000 €				
2018	4 955 864 €	1 063 628 €	1 437 404 €	950 000 €	281 117 €	613 716 €	250 000 €	360 000 €
2019	6 498 141 €	1 014 560 €	1 372 419 €	850 000 €	263 196 €	2 140 219 €	217 748 €	640 000 €

- L'encours est « sécurisé » puisque la totalité de notre dette est classée en « A1 » dans la grille Gissler
 - ❖ Il s'agit de la meilleure note possible
 - ❖ Cette note traduit des emprunts à taux fixes ou « variables simples » délivrés en zone Euro.

3.2.2. L'évolution de l'endettement pour 2019

	Caractéristiques du prêt	Montant restant à mobiliser en 2019	BP 2019	Montant mobilisé en 2019
Prêt à long terme	Durée : 25 ans Taux fixe de 1,7%	3 350 000 €	1 320 000 €	1 600 000 €
Prêt relais TVA	Durée : 3 ans Taux fixe de 0,55%	280 000 €	280 000 €	280 000 €
Total endettement		3 630 000 €	1 600 000 €	1 880 000 €

En 2019, 3 630 k€ étaient mobilisables sur deux lignes de prêts ouverts auprès du Crédit Mutuel ainsi que par le prêt relais TVA. En raison de l'avancement plus conséquent qu'anticipé des travaux du périscolaire et afin de ne pas contracter d'emprunt en 2020, le prêt relais TVA ainsi que la ligne de prêt contractée auprès de la Caisse fédérale du Crédit Mutuel a été soldée pour un montant total d'emprunt de 1 880 k€.

	CRD AU 31/12/N (Hors prêt relais TVA)	Capacité de désendettement (exprimé en années)	CRD Prêt relais TVA	TOTAL CRD
2014	4 473 846 €	6,4		4 473 846 €
2015	4 165 094 €	9,4		4 165 094 €
2016	3 908 158 €	5,6		3 908 158 €
2017	3 645 597 €	4,8		3 645 597 €
2018	4 595 864 €	6,7	360 000 €	4 955 864 €
2019	5 858 141 €	9,7	640 000 €	6 498 141 €
2020	5 481 700 €	9,7	640 000 €	6 121 700 €
2021	5 098 328 €	9,0		5 098 328 €
2022	4 707 821 €	8,3		4 707 821 €
2023	4 360 333 €	7,7		4 360 333 €
2024	4 024 846 €	7,1		4 024 846 €
2025	3 682 776 €	6,5		3 682 776 €
2026	3 333 914 €	5,9		3 333 914 €

Le prêt relais de 640 k€ étant une solution à court terme qui sera soldé au fur et à mesure du remboursement par l'Etat de la TVA ayant grevée nos investissements.

Le tableau ci-dessous indique :

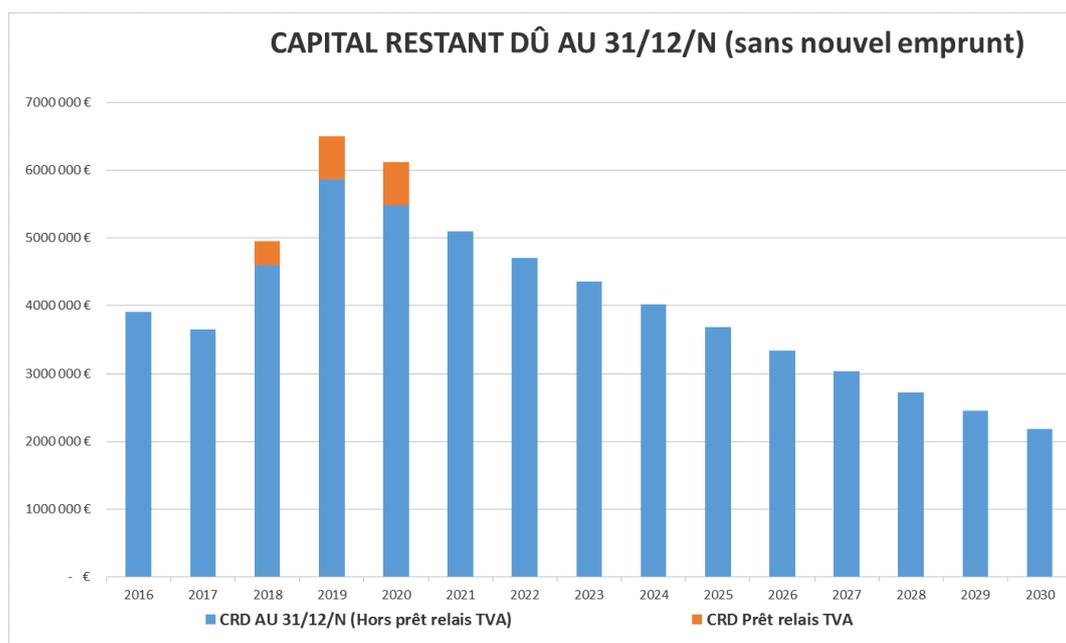
- L'évolution du capital restant dû au 31 décembre entre 2014 et 2026 des prêts en cours selon les contrats et les tableaux d'amortissement actuels si l'on décaisse la totalité des fonds disponibles.

- L'évolution de notre capacité de désendettement exprimée en années. Ce ratio répond à la question suivante : En combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son autofinancement brut ?

Il est admis qu'une capacité de désendettement au-delà de 12 ans est un signe de vigilance car la collectivité pourrait être en situation de fragilité financière.

Le montant d'endettement au 31 décembre 2019 s'établit donc à près de 5 900 000 €, dépassant les 1 000 € par habitant. En se basant sur l'autofinancement brut de 2019, soit 606 000 € et au vu des faibles marges financières pour les années à venir, il convient d'être très attentif à l'évolution de ce ratio pour les six années à venir.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de notre capital restant dû au 31 décembre de chaque année dans le cas où aucun emprunt n'est contracté dans les années à venir.



3.3. Notre prospective d'investissement

Les possibilités d'investissements de la commune sont en grande partie liées à sa capacité à créer de l'autofinancement, donc à générer plus de recettes de fonctionnement que de dépenses. En raison de l'endettement communal et des besoins en investissements futurs, une cible d'une épargne brute correspondant à 15% des recettes réelles de fonctionnement apparaît comme idoine.

Les trois scénarios présentés ci-dessous sur la période 2020-2026 présentent les tendances à respecter dans le futur dans le cas où l'on vise cette cible ainsi que les marges d'investissement possibles pour des projets structurants.

3.3.1. 1^{er} scénario : « Laissez-faire » les tendances de dépenses

Les quatre scénarios sont issus du même objectif : la réalisation du plan d'investissement présenté précédemment sur le mandat 2020-2026 pour constater l'impact d'efforts possibles ou contraints à réaliser en section de fonctionnement sur les grands équilibres budgétaires ainsi que sur l'endettement communal.

Dans ce scénario, les hausses des dépenses à caractère général et de personnel sur la période 2020-2025 correspondent à celles de 2014-2019, soit respectivement de 4.9 %/an et 4,2%/an. Au vu de la stabilisation des recettes prévue en 2020, ces hausses grèvent fortement l'autofinancement brut, la faisant passer sous les 7% des recettes réelles de fonctionnement. L'autofinancement net étant nul, nous voyons qu'il s'agit d'un scénario non-soutenable à court terme.

Prospective 2020 - 2026 : "Laissez-faire" les tendances de dépenses																
	2019	Tx d'évol	2020	Tx d'évol	2021	Tx d'évol	2022	Tx d'évol	2023	Tx d'évol	2024	Tx d'évol	2025	Tx d'évol	2026	Hausse moyenne annuelle
Nos recettes réelles de fonctionnement	5 201 459	-7,2%	4 827 072	5,7%	5 102 578	2,1%	5 207 764	2,0%	5 314 362	2,1%	5 423 492	2,1%	5 534 822	2,0%	5 644 161	1,2%
Atténuations de charges (chap 013)	82 073	-1,2%	81 088	1,2%	82 061	1,0%	82 881	1,0%	83 710	-1,0%	84 547	1,0%	85 000	0,0%	85 000	
Produits des services & du domaine (chap 70)	858 979	-26,5%	631 350	25,0%	789 187	1,5%	801 025	1,5%	813 040	1,5%	825 236	1,5%	837 614	1,0%	845 990	-0,2%
Impôts et taxes (chap 73)	3 646 373	-2,1%	3 569 435	2,5%	3 658 670	2,5%	3 750 137	2,5%	3 843 891	2,5%	3 939 988	2,5%	4 038 488	2,5%	4 139 450	1,8%
Dotations et participations (chap 74)	482 086	-8,7%	440 145	6,0%	466 553	0,0%	466 553	0,0%	466 553	0,0%	466 553	0,0%	466 553	0,0%	466 553	
Autres produits de gestion courante (chap 75)	91 599	-23,5%	70 073	1,0%	70 774	1,0%	71 482	0,0%	71 482	0,0%	71 482	0,0%	71 482	0,0%	71 482	
Produits exceptionnels (chap 77)	40 349	-13,3%	34 983	1,0%	35 332	1,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	
Nos dépenses réelles de fonctionnement	4 598 200	1,4%	4 660 890	3,4%	4 821 187	3,6%	4 995 330	3,7%	5 178 901	3,7%	5 371 783	3,8%	5 573 390	3,8%	5 784 195	3,3%
Charges à caractère général (chap 011)	1 392 790	-5,2%	1 320 643	4,9%	1 385 355	4,9%	1 453 237	4,9%	1 524 446	4,9%	1 599 144	4,9%	1 677 502	4,9%	1 759 700	3,4%
Charges de personnel (chap 012)	2 700 147	3,4%	2 792 762	4,1%	2 907 265	4,1%	3 026 463	4,1%	3 150 548	4,1%	3 279 720	4,1%	3 414 189	4,1%	3 554 171	4,0%
Atténuations de produits (chap 014)	60 204	17,4%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	
Autres charges de gestion courante (chap 65)	281 253	6,4%	299 202	0,0%	299 202	0,0%	299 202	0,0%	299 202	0,0%	299 202	0,0%	299 202	0,0%	299 202	
Intérêts de la dette (chap 66)	160 300	10,2%	176 583	-13,0%	153 665	-8,4%	140 728	-8,3%	129 005	-8,5%	118 016	-9,5%	106 797	-11 %	95 423	-7,1%
Charges exceptionnelles (chap 67)	3 506	-71,5%	1 000	400,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0 %	5 000	
Capacité d'autofinancement brute (CAB)	603 259		166 182		281 391		212 434		135 461		51 709		-38 568		-140 034	
Taux de CAB	11,6%		3,4%		5,5%		4,1%		2,5%		1,0%		-0,7%		-2,5%	
Total remboursement du capital de la dette (hors prêt relais TVA)	337 724		376 440		383 373		390 506		347 488		335 487		342 070		348 862	2 524 227
Capacité d'autofinancement nette (CAN)	265 535		-210 258		-101 982		-178 072		-212 027		-283 779		-380 638		-488 896	
Taux de CAN	5,1%		-4,4%		-2,0%		-3,4%		-4,0%		-5,2%		-6,9%		-8,7%	

Nous attirons l'attention sur l'année 2021 qui nous verra rembourser le capital du prêt relais TVA de 640 000 €, ce qui grèvera fortement le résultat de l'exercice.

3.3.2. 2^{ème} scénario : Des économies de services sont lissés sur le mandat

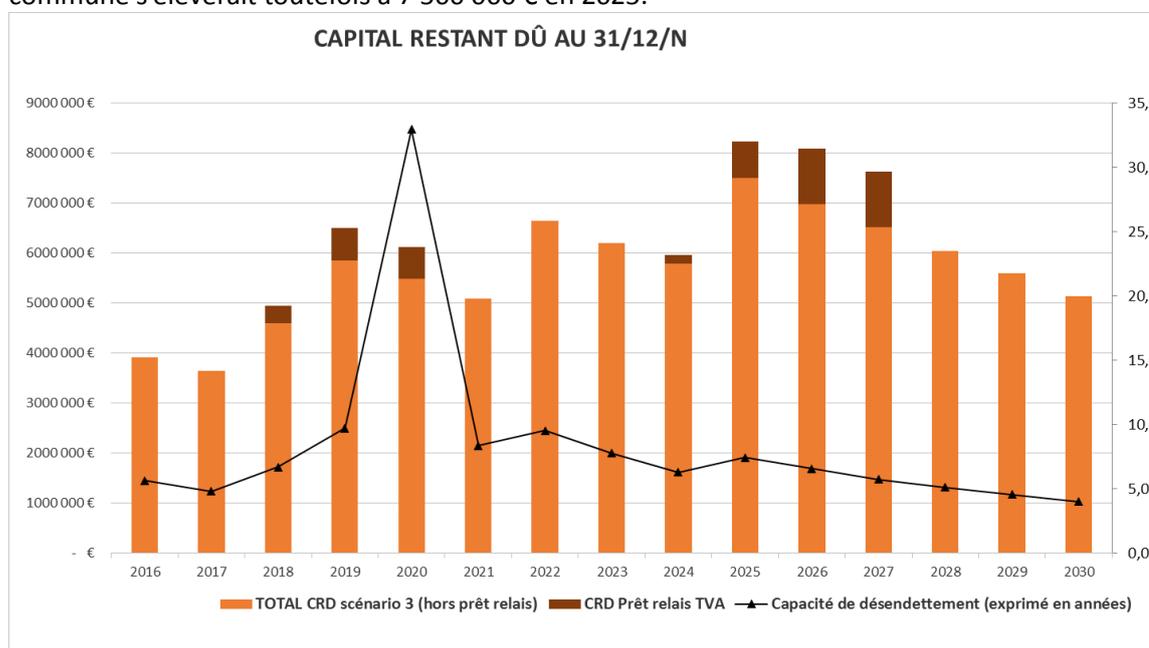
Ce second scénario propose une réduction des services de la commune, tant en personnel qu'en achat de fournitures et services, de manière lissée sur le mandat. En 2026, les dépenses de fonctionnement seraient inférieures de 200 000 € à celles qui correspondraient à un maintien des services où les seules variables seraient l'inflation et l'évolution « naturelle » des salaires. Concrètement, la baisse répartie entre dépenses à caractère général et dépenses de personnel correspond au non-remplacement de 3 départs à la retraite.

SCENARIO : Services diminués progressivement (-200 k€ de dépenses)																
	2019	Tx d'évol	2020	Tx d'évol	2021	Tx d'évol	2022	Tx d'évol	2023	Tx d'évol	2024	Tx d'évol	2025	Tx d'évol	2026	Hausse moyenne
Nos recettes réelles de fonctionnement	5 201 459	-7,2%	4 827 072	11,0%	5 360 387	2,1%	5 470 883	2,0%	5 582 846	2,1%	5 697 464	2,1%	5 814 406	2,0%	5 929 048	1,9%
Atténuations de charges (chap 013)	82 073	-1,2%	81 088	1,2%	82 061	1,0%	82 881	1,0%	83 710	1,0%	84 547	1,0%	85 000	0,0%	85 000	
Produits des services & du domaine (chap 70)	858 979	-26,5%	631 350	38,0%	871 262	1,5%	884 331	1,5%	897 596	1,5%	911 060	1,5%	924 726	1,0%	933 973	1,2%
Impôts et taxes (chap 73)	3 646 373	-2,1%	3 569 435	7,0%	3 819 295	2,5%	3 914 777	2,5%	4 012 647	2,5%	4 112 963	2,5%	4 215 787	2,5%	4 321 182	2,4%
Dotations et participations (chap 74)	482 086	-8,7%	440 145	8,0%	475 356	0,0%	475 356	0,0%	475 356	0,0%	475 356	0,0%	475 356	0,0%	475 356	
Autres produits de gestion courante (chap 75)	91 599	-23,5%	70 073	10,0%	77 081	1,0%	77 851	0,0%	77 851	0,0%	77 851	0,0%	77 851	0,0%	77 851	
Produits exceptionnels (chap 77)	40 349	-13,3%	34 983	1,0%	35 332	1,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	
Nos dépenses réelles de fonctionnement	4 598 200	1,4%	4 660 890	1,9%	4 750 711	0,5%	4 774 177	0,2%	4 782 952	-0,1%	4 775 933	0,6%	4 803 919	1,2%	4 863 090	0,7%
Charges à caractère général (chap 011)	1 392 790	-5,2%	1 320 643	5,5%	1 393 279	0,0%	1 393 279	0,0%	1 393 279	0,0%	1 393 279	0,0%	1 393 279	1,5%	1 414 178	0,0%
Charges de personnel (chap 012)	2 700 147	3,4%	2 792 762	1,3%	2 829 068	0,5%	2 843 213	0,5%	2 857 429	0,5%	2 871 716	0,5%	2 886 075	1,5%	2 929 366	1,1%
Atténuations de produits (chap 014)	60 204	17,4%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	
Autres charges de gestion courante (chap 65)	281 253	6,4%	299 202	-3,1%	290 000	0,0%	290 000	0,0%	290 000	0,0%	290 000	0,0%	290 000	0,0%	290 000	
Intérêts de la dette (chap 66)	160 300	10,2%	176 583	-7,9%	162 665	5,7%	171 986	-3,2%	166 545	#####	145 238	9,4%	158 865	-3%	153 846	-0,1%
Charges exceptionnelles (chap 67)	3 506	-71,5%	1 000	400,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0%	5 000	
Capacité d'autofinancement brute (CAB)	603 259		166 182		609 676		696 706		799 894		921 531		1 010 488		1 065 958	
Taux de CAB	11,6%		3,4%		11,4%		12,7%		14,3%		16,2%		17,4%		18,0%	
Total remboursement du capital de la dette (hors prêt relais TVA)	337 724		376 440		383 373		455 200		434 883		424 201		486 145		513 317	
Capacité d'autofinancement nette (CAN)	265 535		-210 258		226 303		241 506		365 011		497 330		524 342		552 641	
Taux de CAN	5,1%		-4,4%		4,2%		4,4%		6,5%		8,7%		9,0%		9,3%	
TOTAL 2020-2026																
																3 073 559

Ces efforts budgétaires réalisés permettent de dépasser les 15 % d'autofinancement brut en 2023. Cet autofinancement réalisé vient logiquement diminuer les financements à lever. Ainsi, l'endettement nécessaire dans ce scénario pour réaliser le plan d'investissements est estimé à 4 000 000 €.

SCENARIO : Montant maximum à investir en gardant nos équilibres d'endettement									
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Nouveau multiaccueil au Carré d'émeraude	87 834								
Nouveau périscolaire au 112 Route de Saverne	2 145 898	1 100 000							TOTAL 2020-2026
Mise aux normes du Centre Sportif				400 000	400 000	300 000	200 000	200 000	1 500 000
Construction de l'ERP quartier Prévert		30 000				600 000	3 400 000	2 000 000	6 030 000
Achat et aménagements Stade Zone de Loisirs				1 100 000	200 000				1 300 000
Dépenses d'investissement du "quotidien"	263 470	230 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	2 030 000
Dépenses d'invest hors remboursement capital (D)	2 497 202	1 360 000	300 000	1 800 000	900 000	1 200 000	3 900 000	2 500 000	
Recette d'investissement pour le multiaccueil "Saint Sauveur"	158 400								
Recette d'investissement pour le Centre Sportif					160 000	160 000	120 000	80 000	
Recette d'investissement pour périscolaire + l'ERP quartier Prévert	198 394	750 000		0	0	0	240 000	1 360 000	
FCTVA	104 184	196 631	368 677	196 356	44 291	265 745	51 673	177 163	
Taxe d'aménagement	244 831	150 000	150 000	75 000	75 000	75 000	50 000	50 000	
Produits de cession (selon actif & opportunité)	3 700								
Autres subventions d'investissement	1 298	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Les recettes d'investissement hors emprunt (R)	710 807	1 101 631	523 677	276 356	284 291	505 745	466 673	1 672 163	
Besoin de financement des investissements (D)-(R)=(1)	1 786 395	258 369	-223 677	1 523 644	615 709	694 255	3 433 327	827 837	
Capacité d'autofinancement nette (CAN)	265 535	-210 258	226 303	241 506	365 011	497 330	524 342	552 641	
Excédents reportés des années précédentes	617 218	976 358	507 731	317 711	1 035 573	784 874	762 949	423 964	
Total des ressources propres (2)	882 753	766 100	734 034	559 217	1 400 584	1 282 204	1 287 291	976 605	
TOTAL EMPRUNT									
Emprunts pour des investissements structurants				2 000 000			2 000 000		4 000 000
Emprunts pour le périscolaire et la ferme "Walter Fischbach"	1 600 000								
Prêt relais pour le préfinancement de la TVA	280 000		-640 000			175 000	570 000	370 000	
TOTAL EMPRUNT "CONSOLIDÉ" (3)	1 880 000	0	-640 000	2 000 000	0	175 000	2 570 000	370 000	
Résultat de l'exercice N au 31/12 = (2)+(3)-(1)	976 358	507 731	317 711	1 035 573	784 874	762 949	423 964	518 768	

La diminution du recours à l'emprunt et un meilleur autofinancement permettent une bien meilleure capacité de désendettement, celle-ci ne dépassant pas les 10 ans sur la période. L'endettement maximal de la commune s'élèverait toutefois à 7 500 000 € en 2025.



NB : La très haute valeur de la capacité de désendettement en 2020 (33 années) est liée aux pertes de trésorerie attribuées à la crise sanitaire, réduisant fortement l'autofinancement sur l'année 2020 uniquement

3.3.3. 3^{ème} scénario : Les efforts budgétaires sont concentrés sur les exercices 2021-2022

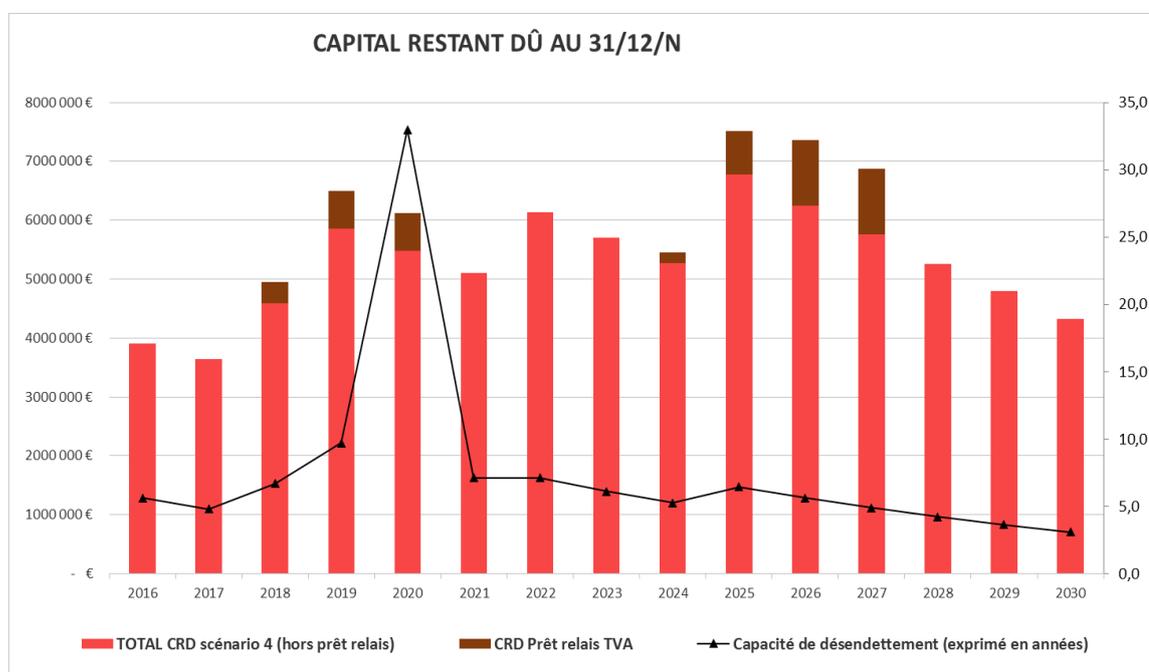
Ce dernier scénario propose des diminutions de dépenses plus importantes, avec une diminution en 2026 des dépenses de fonctionnement de 50 000 € par rapport au scénario 2. De plus, ces diminutions de dépenses se concentreraient sur les exercices 2021-2022. Il y aurait donc une capitalisation de l'autofinancement supplémentaire produit dès 2022. Ces efforts supplémentaires correspondraient au non-remplacement des 4 prochains départs à la retraite.

SCENARIO Services diminués fortement en 2021-2022 (-250 k€ de dépenses en 2026)																
	2019	Tx d'évol	2020	Tx d'évol	2021	Tx d'évol	2022	Tx d'évol	2023	Tx d'évol	2024	Tx d'évol	2025	Tx d'évol	2026	Hausse moyenne
Nos recettes réelles de fonctionnement	5 201 459	-7,2%	4 827 072	11,0%	5 360 387	2,1%	5 470 883	2,0%	5 582 846	2,1%	5 697 464	2,1%	5 814 406	2,0%	5 929 048	1,9%
Atténuations de charges (chap 013)	82 073	-1,2%	81 088	1,2%	82 061	1,0%	82 881	1,0%	83 710	1,0%	84 547	1,0%	85 000	0,0%	85 000	
Produits des services & du domaine (chap 70)	858 979	-26,5%	631 350	38,0%	871 262	1,5%	884 331	1,5%	897 596	1,5%	911 060	1,5%	924 726	1,0%	933 973	1,2%
Impôts et taxes (chap 73)	3 646 373	-2,1%	3 569 435	7,0%	3 819 295	2,5%	3 914 777	2,5%	4 012 647	2,5%	4 112 963	2,5%	4 215 787	2,5%	4 321 182	2,4%
Dotations et participations (chap 74)	482 086	-8,7%	440 145	8,0%	475 356	0,0%	475 356	0,0%	475 356	0,0%	475 356	0,0%	475 356	0,0%	475 356	
Autres produits de gestion courante (chap 75)	91 599	-23,5%	70 073	10,0%	77 081	1,0%	77 851	0,0%	77 851	0,0%	77 851	0,0%	77 851	0,0%	77 851	
Produits exceptionnels (chap 77)	40 349	-13,3%	34 983	1,0%	35 332	1,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	0,0%	35 686	
Nos dépenses réelles de fonctionnement	4 598 200	1,4%	4 660 890	-0,4%	4 644 308	-0,7%	4 609 724	0,9%	4 651 160	0,9%	4 692 027	1,6%	4 764 836	1,2%	4 822 441	0,6%
Charges à caractère général (chap 011)	1 392 790	-5,2%	1 320 643	-4,5%	1 380 072	-0,5%	1 373 172	1,0%	1 386 904	1,5%	1 407 707	1,5%	1 428 823	1,5%	1 450 255	0,4%
Charges de personnel (chap 012)	2 700 147	3,4%	2 792 762	-1,5%	2 750 870	-1,1%	2 720 611	1,3%	2 755 979	1,5%	2 797 318	1,5%	2 839 278	1,5%	2 881 867	0,8%
Atténuations de produits (chap 014)	60 204	17,4%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	0,0%	70 700	
Autres charges de gestion courante (chap 65)	281 253	6,4%	299 202	-8,1%	275 000	0,0%	275 000	0,0%	275 000	0,0%	275 000	0,0%	275 000	0,0%	275 000	
Intérêts de la dette (chap 66)	160 300	10,2%	176 583	-7,9%	162 665	1,6%	165 241	-4,6%	157 577	#####	136 302	7,1%	146 035	-4%	139 618	-1,5%
Charges exceptionnelles (chap 67)	3 506	-71,5%	1 000	400,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0%	5 000	
Capacité d'autofinancement brute (CAB)	603 259		166 182		716 080		861 159		931 687		1 005 436		1 049 570		1 106 607	
Taux de CAB	11,6%		3,4%		13,4%		15,7%		16,7%		17,6%		18,1%		18,7%	
Total remboursement du capital de la dette (hors prêt relais TVA)	337 724		376 440		383 373		458 274		438 957		428 244		500 825		531 643	
Capacité d'autofinancement nette (CAN)	265 535		-210 258		332 707		402 885		492 729		577 193		548 745		574 964	
Taux de CAN	5,1%		-4,4%		6,2%		7,4%		8,8%		10,1%		9,4%		9,7%	
																TOTAL 2020-2026
																3 117 756

SCENARIO : Montant maximum à investir en gardant nos équilibres d'endettement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Nouveau multiaccueil au Carré d'émeraude	87 834								
Nouveau périscolaire au 112 Route de Saverne	2 145 898	1 100 000							TOTAL 2020-2026
Mise aux normes du Centre Sportif				400 000	400 000	300 000	200 000	200 000	1 500 000
Dépenses d'investissement ERP quartier Prévert		30 000				600 000	3 400 000	2 000 000	6 030 000
				1 100 000	200 000				1 300 000
Dépenses d'investissement du "quotidien"	263 470	250 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	2 050 000
Dépenses d'invest hors remboursement capital (D)	2 497 202	1 380 000	300 000	1 800 000	900 000	1 200 000	3 900 000	2 500 000	
Recette d'investissement pour le multiaccueil "Saint Sauveur"	158 400								
Recette d'investissement pour le Centre Sportif					160 000	160 000	120 000	80 000	
Recette d'investissement pour périscolaire + l'ERP quartier Prévert	198 394	750 000		0	0	0	240 000	1 360 000	
FCTVA	104 184	196 631	368 677	199 309	44 291	265 745	51 673	177 163	
Taxe d'aménagement	244 831	150 000	150 000	75 000	75 000	75 000	50 000	50 000	
Produits de cession (selon actif & opportunité)	3 700								
Autres subventions d'investissement	1 298	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Les recettes d'investissement hors emprunt (R)	710 807	1 101 631	523 677	279 309	284 291	505 745	466 673	1 672 163	
Besoin de financement des investissements (D)-(R)=(1)	1 786 395	278 369	-223 677	1 520 691	615 709	694 255	3 433 327	827 837	
Capacité d'autofinancement nette (CAN)	265 535	-210 258	332 707	402 885	492 729	577 193	548 745	574 964	
Excédents reportés des années précédentes	617 218	976 358	487 730	404 114	786 308	663 328	721 266	406 683	
Total des ressources propres (2)	882 753	766 100	820 437	807 000	1 279 038	1 240 521	1 270 011	981 648	
									TOTAL 2020-2026
Emprunts pour des investissements structurants				1 500 000			2 000 000		3 500 000
Emprunts pour le périscolaire et la ferme "Walter Fischbach"	1 600 000								
Prêt relais pour le préfinancement de la TVA	280 000		-640 000			175 000	570 000	370 000	
TOTAL EMPRUNT "CONSOLIDÉ" (3)	1 880 000	0	-640 000	1 500 000	0	175 000	2 570 000	370 000	
Résultat de l'exercice N au 31/12 = (2)+(3)-(1)	976 358	487 730	404 114	786 308	663 328	721 266	406 683	523 811	

L'accumulation de l'autofinancement supplémentaire réalisé permettrait de réduire le recours à l'endettement (hors prêt relais) à 3 500 000 €. Ceci permettrait de conserver une capacité de désendettement en-dessous des 8 années, ce qui est considéré comme un ratio de gestion correcte de l'endettement. L'endettement communal retrouverait dans ce cas son niveau de 2019 en 2027.



IV] LES PRINCIPAUX FACTEURS D'EVOLUTION DU BP 2020

L'analyse de notre prospective permet de dégager les lignes principales qui vont concourir à l'élaboration du BP 2020.

Ce dernier devra permettre de dégager des marges de manœuvre suffisante en section de fonctionnement pour alimenter la section d'investissement et cela, malgré la stabilité fiscale prévue.

4.1. Les conséquences de la crise épidémique sur les finances communales

Les décisions politiques nationales de fermeture des activités non essentielles et de confinement ont eu des conséquences lourdes pour les finances communales.

La première conséquence est constituée des dépenses supplémentaires pour des produits permettant une sécurité sanitaire, d'abord pour les élections, puis pour les bâtiments communaux toujours ouverts comme le périscolaire pour les enfants prioritaires ainsi que le centre médical ouvert au Centre Sportif. A ces dépenses s'ajoutent l'achat d'un masque lavable par habitant ainsi que des visières pour les personnels périscolaires. Cela constitue un total provisoire d'environ 13 000 €.

La cession des activités communales génératrices de recettes (Préo, Boléro et périscolaire notamment) a entraîné une logique forte diminution des recettes sur les derniers mois. Le tableau ci-dessous présente les pertes de recettes prévues pour la commune.

Perte de recettes	Montant prévu avant crise	Montant perdu à cause de la crise	
<i>Droits d'occupation du domaine</i>	10 000 €	2 500 €	1 trimestre d'annulation de recettes
<i>Billetterie du Préo</i>	125 000 €	42 000 €	3,5 mois d'impact
<i>Ateliers Hip Hop</i>	5 500 €	1 500 €	3 mois d'impact
<i>Ateliers Théâtre</i>	3 000 €	1 000 €	3 mois d'impact
<i>Redevance Abrapa</i>	10 500 €	2 500 €	3 mois d'impact
<i>Recettes du périscolaire</i>	480 000 €	140 000 €	3,5 mois d'impact
<i>Ecolage Boléro</i>	130 000 €	36 000 €	1 trimestre d'annulation de recettes (sauf cours individuels)
<i>Navette scolaire</i>	7 000 €	2 000 €	3,5 mois d'impact
<i>Location du Préo Scène</i>	27 000 €	14 000 €	
<i>Loyers aux associations</i>	30 000 €	7 500 €	
<i>Locations du centre sportif</i>	33 000 €	8 250 €	
TOTAL	908 000,00 €	257 250,00 €	

En parallèle, la diminution des services proposés par la commune a entraîné une diminution des dépenses de fournitures achetées comme le présente le tableau ci-dessous :

Diminution de dépenses	Montant prévu avant crise	Montants non dépensés à cause de la crise
<i>Animations</i>	50 000 €	15 000 €
<i>Spectacles Préo</i>	200 000 €	50 000 €
<i>Droits d'auteur</i>	20 000 €	5 000 €
<i>Intermittents</i>	28 000 €	12 375 €
<i>Autres dépenses Préo</i>	20 000 €	10 750 €
<i>Cantine</i>	111 000 €	18 500 €
<i>Navette scolaire</i>	29 000 €	4 000 €
TOTAL	458 000,00 €	115 625,00 €

Les diminutions de dépenses étant très faibles sur la période, le bilan de la crise épidémique sur les finances communales est lourd, dépassant les 160 000 € de perte et doit nous inciter à une grande prudence dans l'élaboration du budget 2020 ainsi qu'aux perspectives à plus long terme. Ainsi, l'autofinancement net de l'année 2020 a toutes les chances d'être négatives.

	Impact sur les finances communales
Diminution de recettes	-257 250,00 €
Dépenses particulières Covid	-20 541,52 €
Diminution de dépenses	115 625,00 €
TOTAL	-162 166,52 €

4.2. Les évolutions budgétaires en section de fonctionnement

Le BP 2020 intégrera les conséquences des choix politiques en cours.

Les principales évolutions concernent :

- + 50 000 € : Dépenses de personnel pour les remplacements et hausses d'activité des activités périscolaires.
- - 65 000 € : Non-remplacement du Directeur Général des Services et de la chargée de Communication
- - 26 000 € : Perte de Dotation Globale de Fonctionnement

4.3. Les évolutions budgétaires en section d'investissement

Le budget 2020 sera marqué en section d'investissement par la fin des travaux liés au futur périscolaire pour un montant estimé de 1,1 millions d'Euros TTC (cf. 3.2. Notre prospective d'investissement).

A ce titre, la commune percevra le solde des subventions d'investissements liés à ces travaux, de l'ordre de 725 000 €.

Au-delà de ce projet structurant, le budget 2020 prévoit également une enveloppe de 230 000€ pour « les investissements du quotidien » au plus près des besoins des habitants et des services municipaux.

Les dépenses porteront notamment sur les axes suivants :

- 15 000 € : Nouvelles enseignes lumineuses pour le Préo Scène.
- 16 200 € : Travaux acoustiques à la salle Beethoven de l'école élémentaire
- 30 000 € : Nouveau véhicule pour les ateliers municipaux
- 30 000 € : Remplacement des portes d'accès à la mairie
- 21 000 € : Renouvellement des appareils informatiques de plus de 5 ans.

La possibilité de modifier le système d'octroi des subventions afin de passer à un système de subventions « par projet » entraînerait l'ouverture d'un nouveau chapitre : 204 – Subventions d'équipement.

ANNEXE

Pour mémoire à l'attention des conseillers municipaux, vous trouverez sur ci-dessous le sommaire des chapitres tels qu'ils sont codifiés dans la comptabilité communale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 011	Charges à caractère général	Frais de fonctionnement des services (fluides, assurance, spectacles, fournitures, cantine du périscolaire, entretien etc...)
Chap 012	Dépenses de personnel	Rémunérations & cotisations des agents, intermittents du spectacle, FDMJC etc...
Chap 014	Atténuation de produits	FPIC (aide aux communes moins favorisées) & pénalités SRU (manque de logements sociaux)
Chap 65	Autres charges de gestion courante	Indemnités & cotisations élus, subventions aux associations (dont multi-accueil)
Chap 66	Charges financières	Frais liés aux intérêts des emprunts

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 013	Atténuation de charges	Remboursement assurance du personnel et sécurité sociale notamment
Chap 70	Produits services domaine & ventes	Concessions du cimetière, facturation pour le JDL, l'école Boléro, billetterie Préo ...
Chap 73	Impôts et taxes	Taxes d'habitation et foncières, reversement de fiscalité de l'EMS, taxe sur la consommation d'électricité, sur la publicité extérieure etc...
Chap 74	Dotations, subventions et participat.	Dotation Globale de Fonctionnement, participation EMS pour le Préo, Boléro et Médiathèque, participation Etat / TAP, subvention CAF
Chap 75	Autres produits et gestion courante	Locations de salle et du Préo

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	Remboursement du capital de l'emprunt
Chap 20	Immobilisations incorporelles	Frais d'étude
Chap 21	Immobilisations corporelles	Achat de véhicule, Travaux "lourd", acquisitions foncières etc...

RECETTES D'INVESTISSEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	Fond de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisés,
Chap 13	Subventions d'investissements reçues	Subvention sur immobilisations